PLAN DE LOT PROVISOIRE Échelle = 1/200 **Commune de PLEUBIAN** LOT n°21 **3.50** Lotissement de Goast Ar Mest Section: AC Maître d'ouvrage : COOPALIS 15.00 Numéro: 235, 236, 246, 292, 306 et 488p Permis d'Aménager : PA n°022 195 22C0006 6.82 Superficie réelle: 488 m² Délivré le : 20/10/2023 Surface Plancher: 200 m² 3.95 Sans échelle PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF **REMARQUES** Lot n°19 S: 420m² Planimétrie rapportée au système RGF93 projection CC48, Altimétrie rattachée au système NGF-IGN69. (Attention : l'altimétrie fournie résulte d'un relevé topographique 43.69 effectué avant travaux) 3.00 Desserte par les réseaux Chaque lot dispose de raccordements d'électricité, d'eau potable, de télécom, d'eaux usées et d'eaux pluviales en attente en limite de lot. Leur position est donnée à titre indicatif, il conviendra de s'assurer de la localisation des équipements. Implantation / Travaux 4.00 Il est impératif de vérifier les cotes périmétriques avant construction et de **s'appuyer** sur les altimétries fournies par le géomètre suite au bornage du lot ainsi que sui Lot n°20 les plans de récolement des entreprises suite aux travaux de viabilisation. S: 533m² Définition d'une limite réelle 8 Une limite réelle est une limite définie par bornage ou par alignement en cours de validité et dont le terrain qu'elle délimite n'a pas fait l'objet d'une possession d'un tiers lui permettant de revendiquer la prescription acquisitive. Seule la limite réelle apporte une garantie. Définition d'une limite cadastrale Une limite cadastrale est une limite fiscale dont il appartient aux propriétaires de vérifier l'exactitude et qui 15.00 n'apporte aucune garantie. Caractéristiques de la superficie réelle La superficie réelle est obtenue à partir de mesures prises sur le terrain et entre limites réelles, c'est à dire définies contradictoirement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales. 6.00 .50 Lot n°21 Seules les limites réelles ainsi déterminées par un Géomètre-Expert inscrit à l'Ordre sont garanties. Caractéristiques de la contenance cadastrale S: 488m² La contenance cadastrale est généralement obtenue par mesures graphiques relevées sur le plan cadastral à partir des limites y figurant. Cette contenance et ces limites n'ont qu'une valeur indicative, le cadastre n'étant pas un document à caractère juridique, mais fiscal, servant essentiellement au calcul de l'impôt. 43.39 La contenance cadastrale n'est donc pas garantie et un écart plus ou moins important peut être constaté par rapport aux limites et à la superficie réelles. 18.00 LÉGENDE RÉGLEMENTAIRE & FONCIÈRE 43.15 Attention : l'emplacement des réseaux est Accès au lot (imposé) - non constructible donné à titre indicatif. Limite de propriété, Dimensions: 6m par 5m 42.86 objet de la procédure de bornage amiable 4.14 Branchement d'eaux usées Limite de division Emprise parcellaire ന' 11.28 objet de la procédure de division Citerneau d'AEP Coffret éléctrique Zone de constructibilité Limite de propriété réelle (ayant déjà fait l'objet d'une procédure de bornage ou Citerneau télécom Zone de constructibilité issue d'une division parcellaire certaine et reconnue) Branchement d'eaux pluviales 00 à hauteur limité Application cadastrale, ഗ. Chaussée - enrobé Cotation altimétrique du terrain indicative et non contradictoire naturel avant travaux 42.98 Limite de section cadastrale Aire de présentation des OM __ Côtes de rattachement 00 Borne OGE nouvelle / ancienne 6.00 Périmètre PA 21.50 42.34 5.50 Lot n°32 21.50 S: 344m² Urbaniste/Concepteur: Maître d'ouvrage : COOPALIS 33 Abbé Garnier NORD SUD INGENIERIE 22000 SAINT-BRIEUC 12.00 1 rue des écoles Lot n°31 103,00 NORD SUD 02 96 94 04 72 22190 PLERIN contact@nordsud-ingenierie.fr coopalis S: 344m² INGENIERIE Géomètre-Expert: Cabinet DELUCHAT LEC'HVIEN 12.00 34 rue de la Marne 22500 PAIMPOL GÉOMÈTRE-EXPERT Reproduction mdlgeometre@orange.fr Date: 29/01/2024 Dossier: 1091.22 réservée